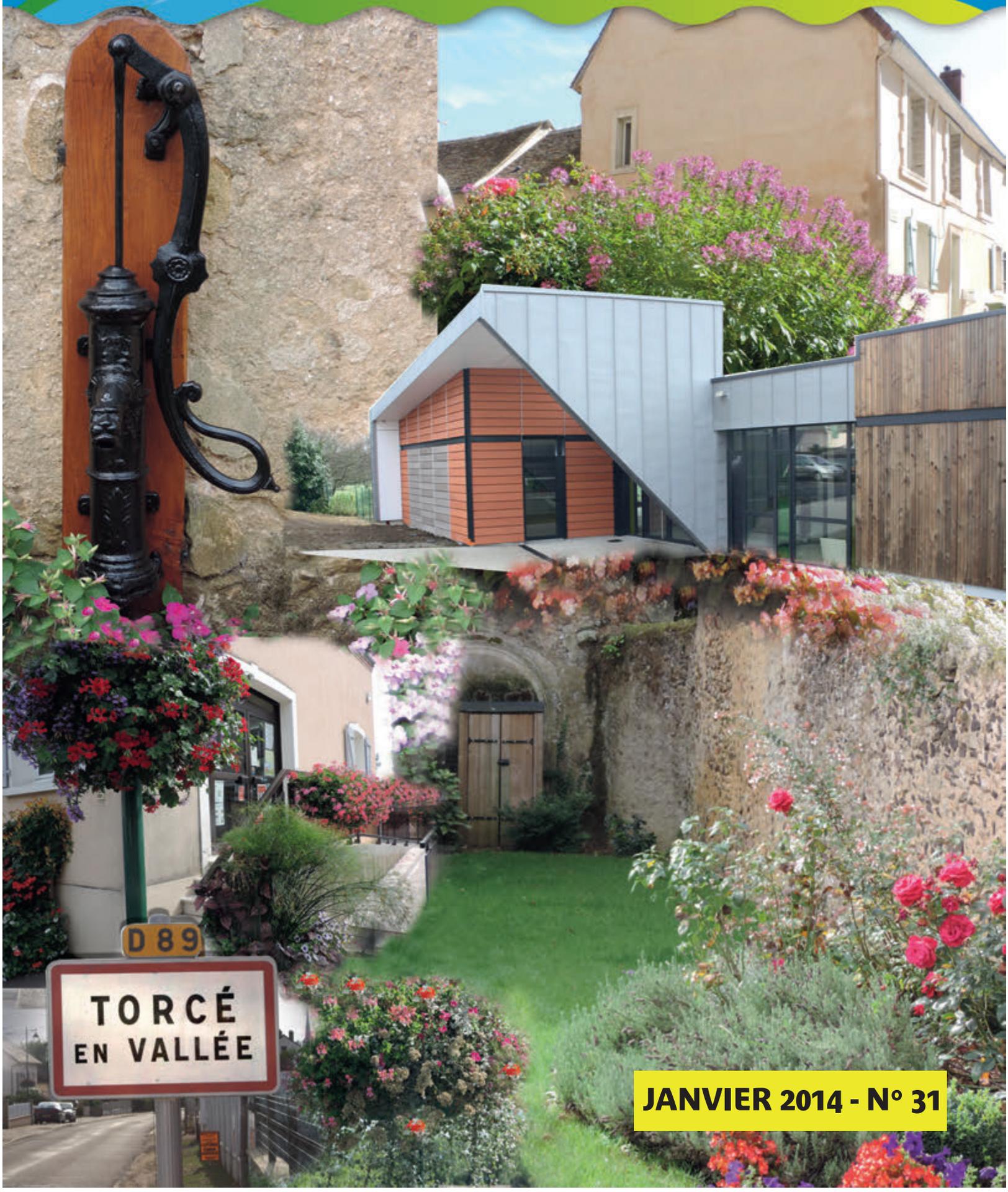


BULLETIN MUNICIPAL

# Torcé-en-Vallée



D 89

TORCÉ  
EN VALLÉE

JANVIER 2014 - N° 31

Le mot du Maire .....	2
Affaires générales.....	3
Nouvelles du Conseil ...	4-5
Infos.....	5
Budget.....	6
Centre de loisirs.....	7
Education Jeunesse.....	8
Les nouveaux commerçants.....	9
Associations.....	10-14
Infos diverses.....	15-19

## ELOGE FUNEBRE

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons accompagné à leur dernière demeure deux de nos conseillers municipaux, Monsieur Bernard Bansard et Monsieur Jacques Moreau. Ils ont chacun, dans leur domaine, participé aux décisions du conseil municipal, n'hésitant jamais à faire part de leur avis avec beaucoup d'à-propos, nous garderons un excellent souvenir de leur collaboration.

# Le mot du Maire



Dans quelques semaines, les Torcéennes et Torcéens seront appelés à élire une nouvelle équipe municipale, la commune ayant plus de mille habitants, le mode de scrutin se fera sur des listes bloquées et de surcroît avec la parité homme – femme, sans possibilité de « rayer » qui que ce soit, contrairement aux consultations précédentes.

En ce qui me concerne j'ai décidé d'arrêter mes mandats, après 25 années de présence dans l'équipe

municipale dont 19 en qualité de Maire et de vice – Président de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois et 19 ans de Présidence du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Vive Parence.

J'ai pendant toutes ces années, dans la fonction de Maire, été très bien entouré et secondé par les adjoints et les conseillers municipaux, chacun à leur place et en rapport avec les responsabilités attribuées, ont donné le meilleur d'eux-mêmes, certains nous ont quitté à notre grand regret, toutes et tous sont à remercier très chaleureusement.

Le changement d'équipe municipale n'arrête en rien la gestion de la commune, pas plus d'ailleurs que les projets qui sont déjà à l'étude par l'équipe actuelle. La liste n'est pas exhaustive, cependant il y a des passages obligés, comme l'extension de la « lagune », la mise aux normes de l'accès de la bibliothèque, les rythmes scolaires, la toiture de l'église (si l'Etat daigne une bonne fois pour toute apporter son concours) et les propositions de la nouvelle assemblée en fonction du budget mis à leur disposition.

Torcé-en-Vallée est un village qui a beaucoup d'atouts : une population jeune en évolution constante, des équipements modernes (salle Cérés, groupe et restaurant scolaire neuf, terrain de sports avec un futur aménagement multi- jeux financé par la communauté de communes), des associations très diversifiées et dynamiques, un commerce local qui devrait retrouver un certain équilibre à condition que nos concitoyens lui apportent un soutien régulier.

Je pense avoir passé beaucoup de temps au cours de ces 19 années au service des Torcéens et Torcéennes avec plus ou moins de satisfactions. En échange, j'ai reçu de nombreux soutiens, rencontré des gens formidables, enrichi mes connaissances, donné la possibilité à certaines personnes de travailler au service de notre population ; en 1995 la commune employait trois personnes, avec l'évolution démographique, le nombre d'enfants scolarisés et les nouveaux services proposés, il y a actuellement 13 employés en poste dont 12 à temps complet.

Il me reste à souhaiter à la nouvelle équipe qui sortira des urnes en mars prochain, beaucoup de réussite et d'initiative, au personnel communal de rester à l'écoute et au service de la population Torcéenne, aux associations tous mes encouragements afin d'assurer l'animation de toutes les manifestations communales et à chacun de vous mes vœux de bonheur à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire, André Lagoute

# Affaires Générales

En année 2013 chacun se rappelle de la visite dans chaque foyer de nos agents recenseurs qui ont travaillé d'arrache-pied pour fournir la composition de la population de notre commune. A ce jour, on compte 633 logements d'habitation et 1.351 personnes recensées pour 1686 ha soit une densité de population de 80 habitants par Km2. Cette donnée de 1.351 feuilles de recensement subira un lissage par l'Insee et notre population officielle apparaîtra avec un chiffre moindre.

L'extension du groupe scolaire Marie Pape-Carpantier est resté la principale préoccupation pour l'année 2013 ; les travaux ont été menés avec diligence et le planning respecté, tous les acteurs de la vie communale : élus, parents d'élèves, agents communaux et bénévoles se sont mis à pied d'œuvre pour installer l'école élémentaire un peu avant Noël. Le groupe scolaire pourra accueillir nos 199 enfants dans son ensemble. L'opération a coûté 1.021.000 d'euros pour cette tranche.

Outre cette importante dépense, la commune a pu affecter 15.000 euros pour l'achat de matériel roulant au service technique (camion benne et tracteur tondeuse). Au sein des programmes d'investissement, le chemin des Aulnays a été entièrement refait pour un montant de 32.121,19 €.

Pour assurer l'augmentation de véhicules autour du groupe scolaire, un parking a été réalisé pour 8.705,09 € TTC.

Au sein des services, des adaptations rigoureuses s'imposent, tant dans la mise en œuvre qu'à l'exécution des missions.

Au service administratif, les nouvelles normes de virement et de prélèvement, le «Single Euro Payments Area» (SEPA) s'impose au 1er février 2014. La migration informatique des moyens de paiement et des outils de gestion, que nous devons réaliser implique des investissements lourds. La commune de Torcé-en-Vallée, a déjà mis en place et adapté les logiciels de gestion, tant ceux de facturation des services périscolaires que sa comptabilité.

Par ailleurs, la comptabilité publique est en pleine mutation et nous demande de travailler avec le protocole d'échange standard (PES) de dématérialisation. Sans attendre, depuis août 2012, la commune de Torcé-en-Vallée a été la 1ère collectivité de la trésorerie de Connerré à produire avec ce nouveau mode de travail, qui nécessite une adaptation importante pour les personnels en charge de ces missions.

La commune connaît une baisse de son urbanisation, outre la crise de l'immobilier, la norme RT 2012 et la

mise en place de la Taxe d'Aménagement ont certainement affaibli la demande.

Cette année 2014, les élections municipales auront lieu le 23 et 30 mars pour élire 15 conseillères et conseillers par scrutin de liste. Ce mode de scrutin ne supporte ni surcharge, ni panachage, auquel cas, le bulletin sera annulé. Par ailleurs, les électeurs seront conviés aux urnes, le 25 mai pour les élections européennes.

De nombreux dossiers connaissent une montée en charge, comme la mise en place des rythmes scolaire à la rentrée 2014, l'installation d'un nouveau commerçant pour l'alimentation, la vente de nos maisons du 7 et 9 rue notre Dame, du 7 rue St Roch, et le transfert de la bibliothèque dans le presbytère.

Tous les administrés comme nous personnels communaux devront nous familiariser avec la nouvelle équipe municipale mais en attendant cette échéance, mes collaborateurs et moi-même souhaitons répondre au mieux aux missions et à la continuité du service public.

Bonne année Bonne santé 2014.

Annick GUESLE  
secrétaire Générale

**Auto**  
**PRIMO** Station ELAN

**GARAGE PETILLEAU**  
Ventes & réparations toutes marques

72110 TORCÉ-EN-VALLÉE  
Tél. 02 43 29 37 13  
patrick.petilleau@orange.fr



**Laurent**  
**LAGOUTE**

**ELECTRICITE PLOMBERIE**  
**CHAUFFAGE**

02 72 16 64 17 - 06 61 17 09 36  
L'ESSART - 72470 FATINES

laurentlagoute@sfr.fr  
www.lagoute72.com

MIEL DE PAYS  
**Auguste PLOGÉ**

MARAICHER - PRODUCTEUR  
APICULTEUR - RÉCOLTANT



"La Lingère" - 72110 TORCÉ EN VALLÉE  
Tél. 02 43 29 52 72

**Le Lion d'Or**  
Chez EVELYNE

BAR - TABAC - PRESSE - JEUX



Salle de réunions  
Place de l'Eglise - 72110 Torcé en Vallée  
**Tél. 02 43 29 46 23**

# Les nouvelles du Conseil

## Circulation nouvelle école

Dès la rentrée de janvier, toutes les classes seront regroupées au sein de l'école Marie Pape-Carpantier.

Les parents qui amènent leurs enfants en voiture devront accéder à l'école par le chemin de l'ogerie. Un accès piétonnier sera aménagé pour

accéder à l'école primaire.

L'accès par la place de la mairie ne pourra se faire qu'à pied.

## Renouvellement et acquisition de matériels roulants

Après 25 ans de bons et loyaux services, la fourgonnette C15 a rendu l'âme en mars de cette année. En accord avec les agents communaux municipaux utilisateurs, il a été décidé de remplacer la fourgonnette par un fourgon tôlé permettant d'installer établi et appareillages divers.

Le choix s'est porté sur un fourgon Boxer de marque Peugeot proposé par le garage Pétilleau installé à Torcé en Vallée pour un coût de 4200 €.

D'autre part, les surfaces en espaces verts en constante extension nous ont amené à faire l'acquisition d'un

tracteur tondeuse d'occasion de marque Jhon-Deere ayant moins de 1000 heures de travail. Cette nouvelle acquisition permet de réduire de l'ordre de 50% le temps nécessaire à la tonte des espaces verts de grande surface.

## Alimentation

Un projet concernant la réouverture de l'alimentation est en cours, il devrait, sauf incident de dernière minute, voir le jour en 2014. La commune s'est rapprochée du Groupe Casino-Vival pour en assurer l'approvisionnement et proposer des produits de qualité à des prix concurrentiels. La réussite et la pérennité de ce projet est lié bien sûr à l'intérêt que la population de Torcé-en-Vallée portera au commerce local de proximité.

Hercé - Moreau  
Mickael

**PIZZA FILOU**

Le Bas - Boulay  
La Fontaine  
72380 St Jean d'assé

06 29 16 40 51  
Siret 792799017

**PÉPINIÉRISTE PRODUCTEUR**  
Arbres et arbustes d'ornement  
Plants pour haies - Fruitières - Rosiers

**Gérard PIOGÉ**  
Tél. **02 43 29 54 97**  
Le Champ  
72110 TORCÉ EN VALLÉE

*Vente directe aux particuliers*

**EURL FAUTRAT**  
**Yohann**  
**Rénovation, Neuf**  
Toutes Menuiseries  
Revêtements de sol  
Portes de Garage

**ARTISAN POSEUR**

PVC  
ALU  
BOIS  
MIXTE

**02 43 23 87 92 ou 06 48 73 56 97**

Charpente Couverture  
Zinguerie

**Jérôme Gourdin**

le Bordage - 72110 St Célerin  
**02 43 29 59 78 - 06 11 37 76 69**

Féminin

**Coiffure TORÇADE**

Delphine  
02 43 20 31 84

Ouvert du mardi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h  
le samedi de 8 h 30 à 16 h

3 bis, rue de la Poste  
72110 TORCÉ-EN-VALLÉE

Masculin

## Aménagement des rythmes scolaires

Après un certain nombre de rencontres, de réunions, de discussions avec les parents, les enseignants, le personnel communal et les partenaires institutionnels, le conseil municipal a décidé de positionner l'allègement de la journée scolaire sur le temps de la pose méridienne, soit de 13h20 à 14h05 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'objectif principal est de penser prioritairement à l'enfant et non aux adultes. Ainsi, a été pris en compte le rythme biologique des enfants pour proposer une répartition des temps d'apprentissage et des temps d'activités périscolaires en adéquation

avec celui-ci. Cela offrira aux enfants de maternelle la possibilité de se coucher suffisamment tôt pour la sieste et d'avoir un véritable temps d'apprentissage ensuite. Les autres enfants ne passeront pas plus de temps dans la cour qu'aujourd'hui et seront encadrés par des animateurs qui proposeront des activités calmes en corrélation avec le projet d'école.

Deux services distincts de restauration seront mis en place. Les repas devraient être moins bruyants et mieux adaptés aux rythmes des enfants qui seront moins pressés et stressés. Il en va de même pour le personnel.

Pour les parents, cette nouvelle organisation ne changera pas les habitudes puisque les enfants seront disponibles à 16h30. L'esprit de la loi est respecté : les temps d'enseignement ne dépasseront pas 5h15 par jour.

Le conseil municipal a adopté le principe de la gratuité pour ces nouveaux temps d'activités périscolaires.

Enfin, nous respectons ainsi les engagements pris avec la CAF pour les accueils de loisirs et accueils périscolaires, ce qui n'impactera pas le budget sur ce point.

## Groupe scolaire

Du fait de la vétusté des locaux, la dangerosité du site rue Notre Dame et le nombre croissant d'enfants scolarisés (200 élèves à la rentrée 2013), l'équipe municipale avait décidé la construction de la seconde tranche de l'école Marie Pape-Carpantier.

C'est ainsi que 5 nouvelles classes accueillent les enfants depuis la rentrée de janvier.

Cette opération tient compte des nouvelles normes environnementales.

Le budget principal a été très impacté par l'exécution du marché de travaux pour cette extension qui se répartit comme suit :

Nature de la dépense	Montant TTC
<i>Travaux</i>	<b>888.321,96 €</b>
Honoraires architecte (A3Dess)	58.887,03 €
Bureau de contrôle SOCOTEC	5.001,60 €
Coordonnateur sécurité SPS Monnin Ingénierie	2.565,12 €
Mandataire assistance à maîtrise d'ouvrage	23.920,00 €
Etude de sol	9.462,75 €
Assurance dommage ouvrage	11.654,53 €
Publications	3.127,47 €
Frais de dévoiement EDF	998,79 €
	<b>115.617,29 €</b>
<i>Achat de terrains</i>	
Construction parking	6.012,00 €
Espace activités physiques	10.955,00 €
Frais de bornage	472,00 €
	<b>17.439,00 €</b>
<i>Dépense totale engagée</i>	<b>1.021.378,25 €</b>

Le financement de la commune est complété par 150 000€ au titre de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 40 000 € de réserve parlementaire du Sénateur CLÉACH.



**Max PICHARD**

DESSIN  
BÂTIMENT

Le Champ de Rose - 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE  
Tél./Fax 02 43 29 73 46  
E-mail : max.pichard@wanadoo.fr

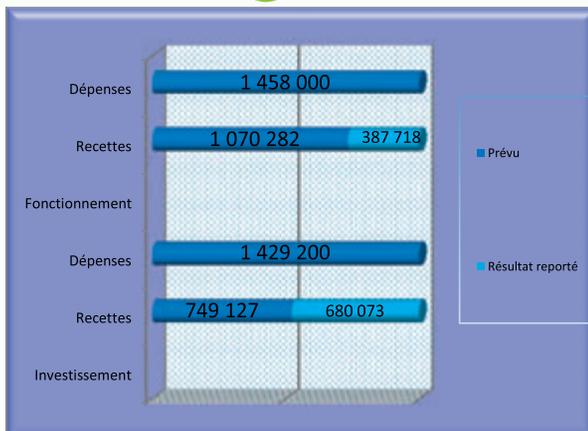
BOULANGERIE - PATISSERIE

**Florian GAUDIN**

*Spécialité : baguette à l'ancienne*  
6, rue Notre-Dame  
72110 Torcé en Vallée  
Tél. 02 43 29 37 40



# Le Budget



**BUDGET 2013 - Finances locales**

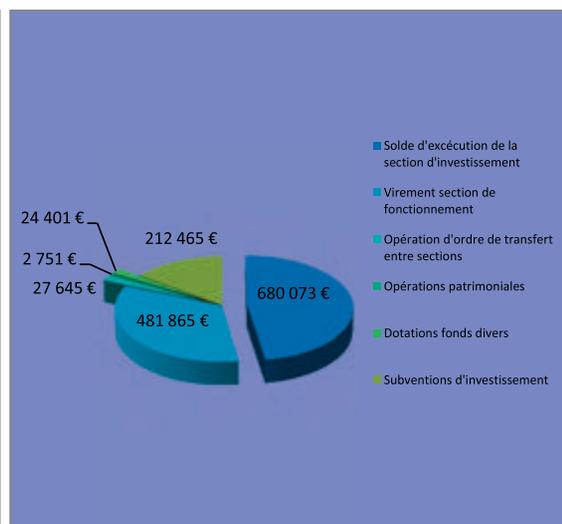
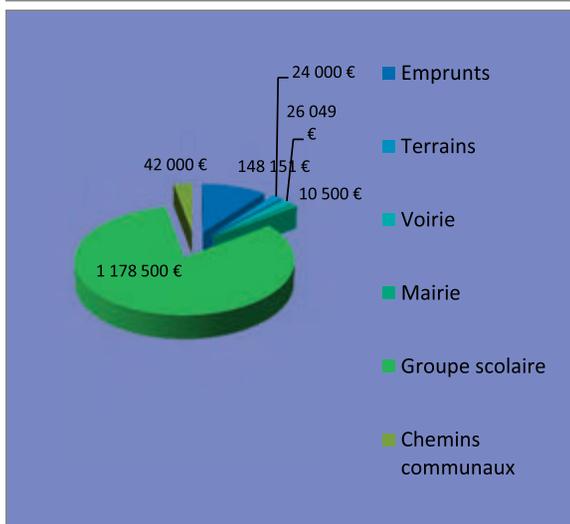
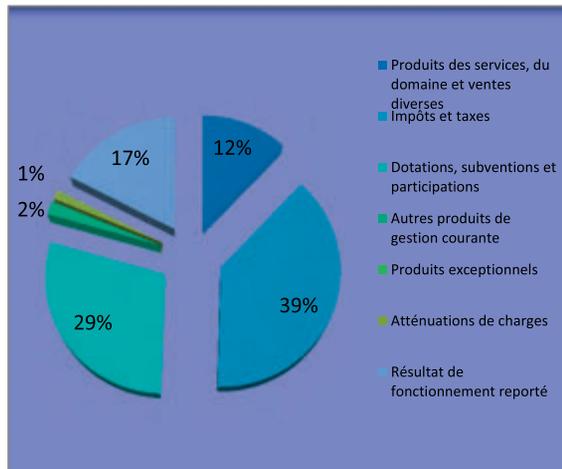
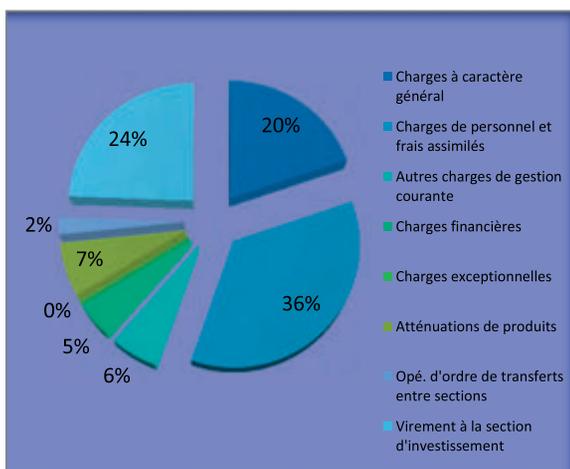
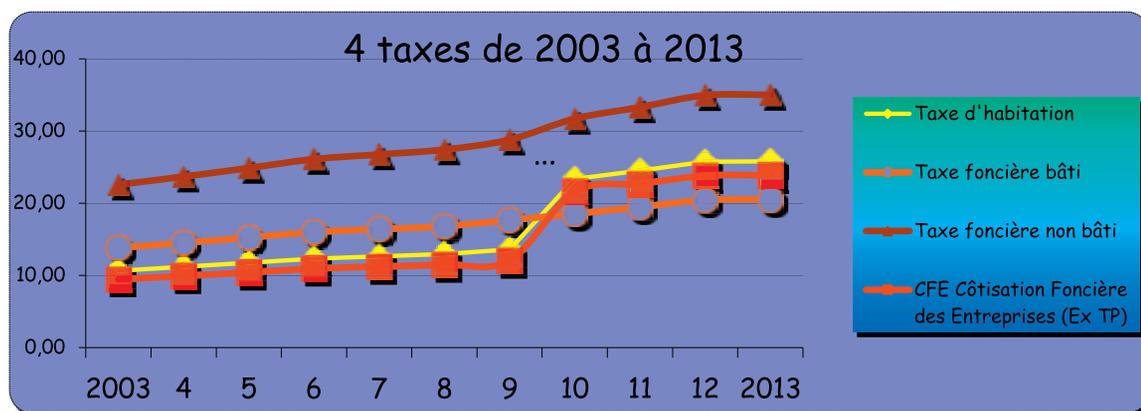
Le budget général s'équilibre à hauteur de 1,458,000 € en fonctionnement soit une augmentation de 27,3 % par rapport à 2012 et 1 429 200 € en investissement soit + 11,72 % par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu du budget nécessaire, le conseil municipal a porté le budget nécessaire pour l'extension du Groupe Marie Pape Carpentier, à hauteur de 1,178 € en dépenses,

L'Etat participe au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 150,000 € et une aide de 40,000 euros au titre de la réserve parlementaire à été allouée par le Sénateur CLEACH,

Le chemin des Aunays a été refait à neuf pour 31,121,19 € TTC,

La pression fiscale a été maintenue avec une progression des taux à raison de 5 %, mais ces taux restent malgré tout dans les taux les plus bas de la strate démographique pour les communes de même importance,



# Le Centre de loisirs

## Activités des Enfants et des Jeunes dans le cadre du contrat CEJ (contrat enfance/jeunesse)

Comme chaque année, de nombreuses activités ont été proposées aux jeunes de 4 à 17 ans dans le cadre de l'accueil de loisirs. Elles se sont déroulées sur quatre périodes de vacances scolaires : Février, Pâques, Juillet et la Toussaint. L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi reçoivent les enfants pendant la période scolaire.

### III → L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES

**Vacances de Février : 53** enfants de 4 à 17 ans autour du thème de « les 5 sens ». Pour agrémenter la semaine une sortie patinoire ou Jim & jump a été proposée.

**Vacances de Pâques : 52** enfants se sont regroupés autour du thème du cirque. Une représentation où les enfants ont valorisé leurs nouvelles connaissances des arts du cirque a clôturé la semaine.

**Vacances d'été : L'ALSH** a accueilli **155** enfants différents au cours de l'été autour du thème : les mondes des animaux. **Les 3/6 ans** sont partis à la découverte du monde des insectes lors d'un mini camp en partenariat avec l'association Grain de Pollen (Bielle). Ils ont chassé les insectes pour les étudier mais ils ont aussi construit un hôtel à insectes. **Les 7/8 ans** sont partis à Connerré pour un camp autour de la magie. **Les 9/11 ans** quant à eux ont passé une semaine dans un camp « village d'enfants » ou l'objectif était de vivre ensemble en tant qu'acteur de ses vacances. Le village d'enfants a réuni 4 centres de loisirs et plus d'une centaine de jeunes. **Les 12/17 ans** qui sont de fervents sportifs ont eu la possibilité de façonner un camp selon leurs choix. A partir d'un budget prédéterminé, ils ont créé le planning de leur semaine sur la base de loisirs de Lavaré, ainsi que leurs parcours puisqu'ils ont choisi d'y aller en vélo. Pour le camp de juillet 2014, ils seront davantage acteurs de leurs vacances car ils organiseront la totalité du séjour (lieux, transport, activités, vie de groupe,...) accompagnés de leurs animateurs bien entendu. Renseignements dès février auprès de Philippe. Pour le voyage annuel, **les 3/8 ans** ont passé une journée à Papéa et **les 9-17 ans** au zoo de la Flèche.

**Vacances de la Toussaint : 64** enfants se sont retrouvés autour du thème « les dessins animés ». Tout au long de la semaine, ils ont pu découvrir l'envers du décor et ont mené un projet finalisé par la création d'un film d'animation projeté en fin de semaine.



### III → LES 12 - 17 ANS

Depuis les vacances d'octobre, les adolescents ont la possibilité de venir soit en journée complète, soit en demi-journée. Dans les deux cas, l'inscription à la semaine est obligatoire. Ce développement de l'offre permet une meilleure cohésion de groupe et enrichit les vacances des ados.



### III → L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

« Vous avez dit garderie ?? » connaissez-vous la différence entre un accueil périscolaire (APS) et une garderie ?

. Dans cette dernière, le seul engagement est de garder vos enfants en sécurité.

. Au sein de l'APS, des animateurs qualifiés encadrent vos enfants afin qu'ils y trouvent un intérêt éducatif. Tout cela se décline au travers de jeux, de temps de vie en commun qui vont être menés pour atteindre des objectifs tels que le respect, l'autonomie des enfants et surtout leur épanouissement. L'APS est accessible à tous les enfants scolarisés à Torcé en Vallée de 7 h du matin à 19 h le soir dans les locaux du groupe scolaire « Marie Pape Carpentier »

Les enfants sont accueillis dans les salles de l'accueil par les animateurs Karelle, Jocelyne, Marilyne, Laurence et Laura.

Pendant l'accueil périscolaire, deux soirs par semaine, les enfants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un temps qui permet d'apprendre en jouant et les deux autres soirs de commencer leurs devoirs.

L'accueil périscolaire de Torcé et les accueils périscolaires de Saint Célerin et de Sillé-le Philippe sont regroupés autour d'un accueil multi sites avec un directeur commun : Philippe PILLON.

serviceanimation.torce.72@orange.fr  
Philippe PILLON  
02 43 24 21 95 - 06 78 19 90 84

### III → L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Il est accessible à tous les enfants des communes de Torcé en Vallée, Sillé-le-Philippe et Saint Célerin qui le désirent. Les enfants s'y retrouvent soit pour la journée entière ou pour l'après-midi, encadrés par Karelle, Maryline et Philippe. 7h à 19h les enfants partager des jeux divers ou s'initient à des activités manuelles.

Les personnes qui désirent que leur enfant fréquente l'accueil de loisirs du mercredi doivent l'inscrire pour au plus tard **le 20 du mois précédent...**

*A noter sur vos agendas*

Vacances d'hiver  
du 3 au 7 mars 2014  
Inscription les 12 et 13 février 2013  
Vacances de Pâques  
du 28 avril au 2 mai 2014  
Inscription les 9 et 10 avril 2014  
Vacances d'été  
du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014  
Inscription  
les 21, 22 et 23 mai 2014

# Education - Jeunesse

## La vie à l'école



L'année scolaire 2013-2014 verra le déménagement de l'école élémentaire dans ses nouveaux locaux. Le regroupement de l'ensemble des classes sur un seul site facilitera le bon fonctionnement de l'école et améliorera les conditions de sécurité. La rentrée de janvier se fera donc dans le nouveau bâtiment. Pour ce faire il a été décidé lors du conseil d'école de demander à faire vaquer les élèves le vendredi 20 décembre 2013.

Nous voyons cette année encore l'effectif de l'école progresser. 199 élèves sont répartis en 8 classes. Avec 2 classes de Petits-Moyens à 28 élèves les tout-petits ne pourront être scolarisés durant cette année scolaire.

Côté enseignants, Mélanie Planchais et Amandine Margaridot sont parties vers d'autres écoles. Cette année sont arrivées : Audrey Provost chez les CE1 et Samuel Auguste chez les CM2 (en complément de M.Samson). Ils sont venus compléter l'ancienne équipe : Perrine (qui arrive chez les grands), Karine (arrive chez les petits-

moyens), Nadine (chez les CP), Pierre-Yves (arrive chez les petits-moyens), Nolwen (chez les CE2-CM1), Anne (chez les CE2-CM1) Pierrick chez les CM2, sans oublier Laurence et Laura les Atsem des classes maternelles.

Sur l'école un journal scolaire devrait voir à nouveau le jour, il devrait être disponible sous format papier et sur format numérique (blog de l'école). Il prolongera les projets déjà développés autour de la communication (journal scolaire, conte, poésie, site internet, théâtre, radio).

Une classe découverte sur le milieu marin est prévue pour les élèves de moyenne et grande sections. Elle se déroulera du 08 au 11 avril à Préfaïlles en Loire Atlantique. Des partenaires sont recherchés pour nous aider à financer cette classe de mer. Des ventes de brioches et de porte-clés sont organisées pour diminuer le coût.

Des sorties sont aussi prévues sur les autres classes (musée, théâtre, concert, visites chez les correspondants à Nogent le Bernard ....). Elles compléteront les sorties habituelles : rencontres sportives (athlétisme, danse, volley, orientation) et piscine (GS-CP-CE1)

Côté parents, Besnier Maryse, Coreyre Vanessa, Cotteau Angélique, Debelle Denis, Houdayer Aurélie, Jamin Marina, Longin Sabrina, Mar-

chal Carole, Delouche Gaëlle, Guérin Céline, Guillet Adélaïde, Longin Charles, Medel Marion, Pouillet Angélique, Pousse Aurélie sont nos nouveaux, nouvelles représentant-es des parents d'élèves au conseil d'école. N'hésitez pas à les contacter pour faire remonter vos remarques.

De plus Mme Boulay, continue la présidence de l'association des parents d'élèves. Celle-ci, grâce à ces actions, aide à financer les sorties scolaires ainsi que d'autres projets (achat de porteurs et de vélos pour l'école maternelle à cette rentrée, ...).

Cette année sont prévus la traditionnelle soirée Caribou, un marché de Noël, un marché de printemps, un loto et la fête de l'école.

La vente de photos scolaires complète ces différentes sources de financement.

- Nos rendez-vous à ne pas manquer :*
- La soirée Caribou : vendredi 29 novembre 2013
  - Marché de Noël : 1er décembre 2013
  - Loto de l'école : 9février
  - La fête de l'école le samedi 21 juin 2014

Pierrick Samson

L'adresse du site internet de l'école : <http://ec-papecarpantier-72.ac-nantes.fr/>

**LOCHET PASCAL SARL**

23, rue du Dolmen  
72110 TORCÉ EN VALLÉE  
02 43 52 15 93

Études - Plans - Devis  
Terrassement  
Maçonnerie Générale  
Charpente - Couverture  
Pose de menuiseries  
Cloison sèche  
Isolation  
Carrelage Faïence  
Ravalement

ARTISAN

Depuis + de 25 ans

L'Espérance  
72160 TUFFÉ  
06 80 01 61 10

Le bon sens a de l'avenir.

Contactez l'agence Crédit Agricole de Montfort le Gesnois

62 Grande Rue  
TÉL : 02 43 54 80 80  
e-mail : montfort.le.gesnois@ca-anjou-maine.fr

www.ca-anjou-maine.fr

CAUSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MIXTE DE L'ANJOU ET DU MAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 434 993 999 RCS LE MANS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°97 823 736. Siège social : 14, rue Pasteur - 72011 Le Mans Cedex 9 - 02 43 52 15 93

**PARME**

CHARPENTE  
COUVERTURE

- Ossature Bois
- Terrasse Bois
- Démoussage
- Ramonage

**NEUF & RÉNOVATION**

☎ 02.43.29.36.09

☎ 06.25.25.12.46

La Platellerie

72110 Torcé en Vallée

## Articles sur les nouveaux commerçants

24h/24 **TAXI CATHY** 7j/7  
TORCÉ-EN-VALLÉE

**02 43 20 34 93**  
**06 79 87 22 19**

TRANSPORTS MÉDICAUX ASSJS  
AÉROPORTS - GARES - MARCHÉS...  
Véhicules de 5 à 9 places

**TOUTES DISTANCES** Taxi conventionné

*L'Épe Naturel*

Coiffure à domicile  
Couleurs & Permanentes  
Produits sans ammoniac

Marlène  
06 51 07 28 61

 PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE 

ÉLECTRICITÉ

**SARL PATARD**

Le Champ du Carrefour  
72110 TORCÉ-EN-VALLÉE

☎ 02 43 29 38 26 - ☎ 02 43 27 54 59  
☎ 06 75 05 36 27

**REJET'ISO**

- Ravalement façade
- Pierre à vue
- Enduit gratté
- Isolation thermique
- Neuf & rénovation



Jérôme Maré  
09 63 64 43 43  
06 89 81 90 84  
revetiso@orange.fr - Fax - 02 43 38 48 16  
11, route de Francourt - 72110 Torcé en Vallée

# Les associations

02.43.29.46.85  
06.79.47.27.77

## Le comité des fêtes

C'est avec une équipe toujours aussi dynamique que le comité des fêtes a poursuivi tout au long de l'année 2013 ses activités afin de donner un peu de chaleur et de vie à notre commune.

Une assemblée générale extraordinaire a été nécessaire afin de permettre à deux nouveaux membres de nous rejoindre. Actuellement l'équipe compte vingt bénévoles.

Toutes nos activités ont été reconduites pour l'année 2014.

Nous adressons tous nos remerciements aux conjointes et conjoints largement sollicités ainsi qu'aux personnes extérieures qui se joignent à nous lors de certaines manifestations (Course cycliste, belote, choucroute...).

### L'équipe se constitue comme suit :

Président : M. Charpentier Marcel  
1<sup>er</sup> vice président : M. Royer Jean Michel  
2<sup>e</sup> vice président : M. Houlbert Gérard  
Trésorier : M. Rouillard Michel  
Trésorier adjoint : M. Foulard Patrick  
Secrétaire : Mme Rouault Sylvie

Secrétaire adjointe : Mme Montarou Sylvie

### Membres :

M. Bizeray David  
M. Bourel Xavier  
Mme Charpentier Josiane  
Mme Chaumulot Viviane  
M. Cuisnier Gérard  
M. Deplanque Ludovic  
M. Fagot Franck  
Mme Herrault Claudine  
M. Houlbert Daniel  
M. Houlbert Jérémy  
M. Lopes Manuel  
M. Maillault Jean-Michel  
M. Pouillet Gilles  
M. Quaggio Michel

### Prenez notes sur vos agendas pour nos manifestations.

19 Janvier Loto  
5 Avril Concours de la chanson  
18 Mai V.T.T  
13 Juillet Retraite aux flambeaux



14 Juillet Méchoui  
14 Sept. Course cycliste  
28 Sept. Loto  
11 Octobre Choucroute  
7-8-9 Nov. Concours de belote  
21 Nov. Assemblée générale  
14 Déc. Arrivée du père Noël  
18 Janv. 2015 Loto  
Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année 2014.

Le président  
Charpentier Marcel

## L'École de danse de Torcé en Vallée

**Les Etoiles de Martine** ont repris les cours en septembre. Cette année nous comptons 105 élèves de 3 ans à 20 ans pour la danse Modern Jazz. Chaque lundi un peu plus de cinquante adultes s'éclatent au cours de Zumba. Chaque semaine c'est la fête. N'hésitez pas à venir les rejoindre.

Au mois de juin dernier les Etoiles de Martine ont présenté un magnifique spectacle de qualité haut en couleur. Une quinzaine d'adultes n'ont pas hésité à effectuer deux chorégra-

phies de Zumba devant un public déchainé.

**Je remercie toutes mes étoiles d'avoir brillé ce 23 juin.**

**Nous travaillons pour le gala 2014** qui aura lieu à la salle mélusine de Bonnétable le samedi 28 juin 2014

Le Président  
Maxime.caccia



Maxime Caccia  
02 43 80 09 56

## LES ASSOCIATIONS

INTITULES	PRESIDENTS	ADRESSES		TELEPHONE
<b>Amicale Des anciens Sapeurs Pompiers</b>	Jean-Luc Avigon	15, rue du Stade	Torcé-en-Vallée	02.43.29.46.29
<b>Club des Aînés Ruraux</b>	Bernard Lecourt	33 rue des Rosiers	Torcé-en-Vallée	02.43.29.38.22
<b>Comité des Fêtes</b>	Marcel Charpentier	Les Rosiers	Torcé-en-Vallée	02.43.29.46.85
<b>Torcé Loisirs</b>	Yves Gicquel	Le Chesnay	Torcé-en-Vallée	02.43.21.11.74
<b>Bibliothèque</b>	Yves Gicquel	Le Chesnay	Torcé-en-Vallée	02.43.21.11.74
<b>Culture et Patrimoines Torcéens</b>	Roger Boulay	12, rue Notre Dame	Torcé-en-Vallée	02.43.20.52.09
<b>Groupe Sportif de Torcé</b>	Christian Letessier	175, Grande Rue	Savigné l'Evêque	02.43.27.97.15
<b>Les Etoiles de Martine</b>	Maxime Caccia	Le Champ du Guignier	Sillé-le-Philippe	02.43.80.09.56
<b>La Vallée des Enfants</b>	Nathalie Boulay	La Mercerie	Torcé-en-Vallée	02.43.29.59.69
<b>Entr'act (artisans et commerçants)</b>	Florian Gaudin	Rue Notre Dame	Torcé-en-Vallée	02.43.29.37.40

## Torcé Loisirs

A l'occasion de cette nouvelle année, Torcé Loisirs tient à remercier tous les bénévoles, anciens et nouveaux, qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association et de la bibliothèque du village.

Nous vous rappelons que la bibliothèque permet d'emprunter gratuitement de nombreux livres et magazines pour enfants et adultes. Ceux-ci sont renouvelés régulièrement. Un accès libre à Internet est aussi disponible avec la possibilité d'imprimer.

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

- Mercredi : 14 h 30 à 17 h
- Samedi et dimanche : 10 h à 12 h

Pour l'année 2014, en plus de nos manifestations incontournables : le Bric à Brac le dimanche 6 juillet et le Marché de Noël le dimanche 7 décembre,

nous organiserons une soirée Karaoke le 24 Mai prochain.

Pour ce qui est de nos activités de loisirs, l'association vous propose toujours de découvrir la sculpture sur pierre, lors d'une séance le mardi de 17h30 à 19h30, ou à l'occasion de stages d'initiation, avec Nathalie Rouxelin au château de Bois Doublé à St Célerin.

Le temps d'une après-midi, de nouveaux ateliers créatifs pour les enfants seront proposés cette année, le premier aura lieu le 8 Février 2014 avec la création de marionnettes chaussettes.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Rouxelin au 06 14 49 56 07.**

De nouvelles activités seront proposées : mandalas et sophrologie, modelages... Faites-nous part de vos préférences !

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements ou pour nous faire part de toutes vos idées :

Président :  
Yves Gicquel - 0664991174  
Secrétaire :  
Gaëlle Delouche - 0618941021  
Trésorière :  
Sandrine Marteau - 0615778765

Autres membres : Yves Loison, Eva Colombe, Damien Breche, Nathalie Rouxelin, Chantal Langlais, Mickaël Martinez, Eric Legrand

Pour conclure, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2014 !

Toute l'équipe de Torcé Loisirs.

**YVES GICQUEL**  
02 43 21 11 74



## Culture et Patrimoine Torcéens

Association dont l'objet est la mise en valeur, la protection et la sauvegarde du patrimoine historique de Torcé en Vallée.

Nous souhaitons rendre hommage à Monsieur le Docteur Moreau, ancien président de l'association Culture et Patrimoine Torcéen, qui nous a quitté le 23 octobre 2013 et qui avait longtemps œuvré pour le développement culturel sur la commune. Nous lui devons en association avec les



Amis des Orgues de Bonnétable de nombreux concerts de qualité en l'église de Torcé en Vallée ainsi que la protection et la valorisation de nombreux éléments mobiliers de l'église (vitraux, statuaire).

Nous sommes aujourd'hui, un petit groupe d'une dizaine de personnes, intéressée par le passé architectural et culturel de Torcé en Vallée. Notre action depuis trois années s'était focalisée sur l'église, monument incontournable de notre village tant dans sa dimension que dans son caractère esthétique. Nous y avons organisé des concerts, des conférences, une exposition sur le pèlerinage de la Juillette, tradition torcéenne qui remonte au XVI<sup>e</sup> siècle.

Courant 2012, nous avons profité de la mise à disposition de la nacelle par

la Mairie, pour procéder à la mise à l'abri de la statue en terre cuite de la Vierge, datée du XVII<sup>e</sup> siècle, véritable témoin de la qualité de la statuaire en terre cuite du Maine à cette époque. Son état de dégradation générale nécessiterait à l'avenir une restauration.

Dans l'attente, un généreux donateur, souhaitant rester anonyme, mais que nous remercions chaleureusement, s'est porté volontaire pour offrir à la commune de Torcé en Vallée, une copie de cette Vierge à l'enfant, réalisée par Lucie BECUWE, potière exerçant à La Bosse. Le 12 janvier 2013, après légation officielle de la statue à la commune, nous avons procédé à la remise en place de cette copie de la Vierge à l'enfant dans la façade de l'église Notre Dame.

Pour les journées européennes du patrimoine, le 14 septembre 2013, nous avons organisé une initiation aux fouilles archéologiques près du dol-



men de Torcé. L'objet de cette animation était de sensibiliser les plus jeunes à la recherche d'indices du passé et de comprendre l'intérêt et les techniques des fouilles archéologiques. En parallèle une petite expo invitait la population à découvrir toute sorte de légendes qui entourent les pierres couchées, et notamment celle du palet de Gargantua.

L'association est ouverte à tous.



**ROGER BOULAY**  
02 43 20 52 09  
**VINCENT GUILLERME**  
02 43 29 74 40  
**ARMEL ROUSSEAU**  
02 43 29 33 84

## Les aînés ruraux

« Générations mouvement, les aînés ruraux » : c'est le nouveau nom choisi par la Fédération nationale en 2013 qui souhaite ainsi donner un nouvel élan au mouvement et « coler » un peu plus aux évolutions de la société, notamment aux attentes des jeunes retraités. Une nouvelle appellation qui correspond davantage aussi aux actions de solidarité menées.

« Générations mouvement, les aînés ruraux » est le premier réseau associatif de retraités en France représenté par près de 30 000 adhérents, répartis dans 325 clubs et 34 associations cantonales dans le département de la Sarthe.

Il n'est cependant pas nécessaire d'être retraité pour adhérer aux différents clubs.

Activités d'échanges, de loisirs et de tourisme, actions de solidarité et de représentation : autant de domaines

dans lesquels interviennent les Aînés Ruraux, présents sur tout le territoire. Le club de Torcé en association avec le canton et le département propose de nombreuses activités d'échanges et de loisirs :

- formations diverses (Informatique, Internet, photographie, cuisine...);
- des journées à thème ;
- des sorties mycologiques dans les forêts Sarthoises ;
- des concours communaux et départementaux (concours de belote, tarot, scrabble, pétanque...);
- le jeu culturel ;
- le jeu « questions pour un après midi » ;
- voyages en France et à l'étranger ;
- randonnées pédestres locales et départementales.

Le club de Torcé en vallée est dirigé par Bernard LECOURT, président, que vous pouvez contacter au 02 43 29 38 22 et @mail aines-ruraux-torce@hotmail.fr.

### Sites Internet :

Fédération de la Sarthe :  
generations-mouvement-72.org  
Fédération nationale :  
generations-mouvement.org



## La vallée des enfants

Le succès rencontré par les manifestations au cours de l'année scolaire 2012-13 nous a pleinement satisfaits. « La Vallée des Enfants » a renouvelé son bureau à l'occasion de l'assemblée générale en octobre dernier, et remercie la personne venue renforcer l'équipe. L'association a décidé de reconduire son programme en commençant par la traditionnelle soirée Caribou et une nouveauté : un LOTO le 9 février 2014 à la salle Cérés.

### Petit rappel des manifestations de l'année scolaire 2012-2013 :

- La soirée Caribou, malgré une météo peu clémente, rencontre un franc succès, ambiance assurée pour petits et grands avec le spec-



tacle autour d'une tartiflette bien chaude et copieuse.

- Les paniers gourmands de la tombola de Noël ont été appréciés par les gastronomes et chanceux.

- La vente des végétaux au printemps (fleurs et légumes) a attiré de nombreux chalands malgré un printemps plutôt morose.
- En clôture, l'incontournable fête de l'école, où enfants, parents et familles ont pu assister au spectacle offert par les enfants et prendre plaisir à se distraire autour des nombreux et divers stands.



L'ensemble des gains issus des manifestations a financé en partie les projets d'école... (Voyage à Nantes, transports, jeux pour la maternelle et un lot comprenant une trottinette, une draisienne, un vélo et un tricycle.)

Nous vous remercions d'avoir été nombreux à participer à ces journées, ainsi que les bénévoles et l'équipe enseignante pour leur aide et leur soutien.

Nous espérons vous compter nombreux à nouveau cette année.

L'association « La Vallée des Enfants » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014, ainsi qu'une bonne rentrée aux enfants dans leur nouvelle école.

### Le bureau :

Présidente : BOULAY Nathalie

Vice président et secrétaire :  
DEBELLE Denis

Secrétaire adjoint :  
GUILLET Adélaïde

Trésorière : MARCHAL Carole

Membres : BESNIER Maryse, LEVEAU Jérôme, COTTEAU Angélique, POUILLET Angélique, GUERIN Céline, BUTET Aurélie.



IMAGE MULTIMEDIA MENAGER CUISINE  
**PULSAT**  
www.pulsat.fr

**Sarl BRETEAU**

ELECTRICITE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
ENERGIES RENOUVELABLES - ANTENNES - SAV

43, rue du Mal Joffre - 72110 BONNETABLE - 02 43 29 05 05

ZA de la Gare - 72110 BEAUFAY - 02 43 29 36 17

17, rue Mohain (U Express) - 72260 MAROLLES LES BRAULTS  
02 43 33 78 13

SIRET 418 678 843 000 16 - APE A53A



## L'actualité des sapeurs-pompiers de Beaufay

Devenir Sapeur-pompier volontaire à BEAUFAY

Devant faire face à une diminution des effectifs suite aux départs de Fabienne PINEAU, Thierry MOISON et de Thomas DAVID, le centre d'incendie et de secours de BEAUFAY est à la recherche de personnes motivées par cet engagement citoyen.

**Pour pouvoir s'engager il faut :**

- Etre âgé de 16 ans minimum.
- Avoir les aptitudes médicales requises.
- Jouir de ses droits civiques
- Résider à cinq minutes environ du centre de BEAUFAY.
- Réussir les tests écrits et physiques (barèmes fixés en fonction de l'âge et du sexe), accessible à toute personne en bonne condition et qui ont pour objectif de vérifier l'aptitude à acquérir les compétences nécessaires à l'activité de sapeur-pompier volontaire.

**Les étapes du recrutement :**

- Faire une demande d'engagement manuscrite auprès du chef de centre.
- Rencontre avec le chef de centre qui vous présentera les conditions d'accès, la formation, les missions et autres activités des sapeurs pompiers volontaires.
- Constitution d'un dossier de recrutement, validé par le comité de centre et le maire de la commune.
- Participation aux tests de recrutement.
- Si réussite aux tests, validation de l'engagement à l'issue d'une visite médicale auprès d'un médecin sapeur-pompier.

- Au terme de toute ces étapes, qui peuvent prendre jusqu'à quatre mois, compte tenu des dates d'incorporations qui ont lieu trois fois par an en janvier, mai et septembre, vous serez recruté comme sapeur-pompier stagiaire au SDIS\* de la Sarthe et affecté au CIS BEAUFAY

**La formation initiale**

D'une durée totale de vingt huit jours à réaliser sur une période maximale de trois ans, la formation est organisée suivant trois modules correspondant aux missions des sapeurs-pompiers. Elle comprend plusieurs parties en enseignement à distance, à réaliser depuis chez vous au moyen de l'outil internet et les autres parties en stage pratique sur un des sites du SDIS\*.

- Mission « Interventions diverses »  
Ce module permet de participer à des interventions de destruction d'hyménoptères, d'inondation, tempêtes, sauvetage d'animaux, etc.

- Mission « secours à personne »  
Premier module pour acquérir les techniques de secourisme en équipe.

Deuxième module pour acquérir les techniques de brancardage et de prise en charge des victimes d'accidents de la circulation.

Troisième pour les techniques d'intervention de secours routier.

- Mission « incendie »  
Module permettant de se former aux techniques d'interventions pour divers types d'incendie.

A l'issue de cette période de formation et sous réserve de réussite à

chaque module, le sapeur-pompier est alors titularisé et peut participer à toutes les interventions.

Il se doit à partir de cet instant de maintenir ses acquis par le biais des quarante heures de formation annuelle réparties en dix sessions organisées au sein du centre de secours.

Cet investissement au service de la population, permet aussi d'acquérir des connaissances très utiles et valorisantes dans son environnement familial et professionnel.

Le sapeur-pompier volontaire est indemnisé, en fonction de son grade, pour le temps passé en formation et en intervention, rendant ainsi inexacte l'appellation de pompier bénévole.

Il bénéficie aussi d'un véhicule de service, à chaque fois que cela est possible, pour ses déplacements en formation.

S'il le souhaite, il peut continuer à se former pour évoluer dans la hiérarchie ou se spécialiser (conducteur poids lourd, formateur techniques de base, moniteur secourisme, etc)

Je reste à la disposition de toute personne souhaitant des renseignements complémentaires

**Lieutenant  
Thierry FROGER  
06 33 13 89 34**

\*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

## Entr'act

Entr'act souffle cette année ses deux bougies !

En 2013, nous avons accueilli un nouveau membre ; GREG HUPPE, professeur diplômé d'Etat. Il vous propose désormais des cours de Zumba tous les vendredis de 20 h à 21 h à la salle Cérés ! Contact : 06.31.45.68.08

La fête de la musique a cette année encore connu un réel succès grâce à votre présence ! Nous allons devoir songer à pousser les murs ci ça continu !... Un grand merci aux instituteurs, institutrices et aux enfants du groupe scolaire de Torcé en Vallée

pour leur implication, ainsi qu'à tous les participants.

Nous reprenons rendez-vous pour le vendredi 27 juin 2014 pour fêter la musique ensemble.

« Entr'act » vous souhaite une bonne année 2014

Président : Florian Gaudin  
Trésorier : Jérôme Moré  
Trésorier adjoint : Myrlène Chevalier  
Secrétaire : Cathy Degot  
Membres :  
Evelyne Quaggio ; Grey Huppé

Assemblée générale d'entr'act Vendredi 24 Janvier à 20h30 au « Lion d'Or »

**Florian GAUDIN  
02 43 29 37 40**

## Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée (Moto-cross)

### 2013, un très grand cru pour le Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée.

En 2013, le Moto-cross français a été mis à rude épreuve. 2014, s'annonce encore plus compliqué pour les clubs organisateurs.

Au niveau national, l'année 2013 fut marqué par de nombreux accidents survenus lors d'entraînements et de compétitions. Mais, il faut reconnaître que les difficultés d'assurance en responsabilité civile sont causées par les dérives jurisprudentielles que connaît notre société.

Face à cette situation, AMV Assureur, assureur officiel de la Fédération Française de Motocyclisme, a décidé de renoncer pour la saison 2014.

La FFM aura en 2014 un nouvel assureur, le groupe COVEA (MAAF-MMA-GMF) qui proposera de garantir l'individuelle accidentelle des licenciés. Le prix des licences 2014 va augmenter assez sensiblement (en moyenne de 15%).

Par contre, l'évolution des coûts d'assurance responsabilité civile pour les organisateurs est telle que l'existence de nombre de compétitions est clairement menacée (+100% d'augmentation pour la majorité de celle-ci).

En parallèle, pour endiguer cette situation, la FFM a ouvert un chantier de refonte des règles techniques et de sécurité pour rendre les circuits de Motocross moins accidentogènes.

Au niveau du Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée, le bilan 2013 doit nous permettre de démarrer la nouvelle saison avec optimisme :

- une croissance importante du nombre de licences délivrées (68 pour 2012 - 91 pour la saison 2013)
- une épreuve 2013 avec la plus forte fréquentation du public depuis 1998 (2684 entrées payantes)
- une réalisation complète des travaux décidés lors de la dernière assemblée générale en janvier 2013 (mise aux normes des sanitaires pour les spectateurs)
- un soutien reconduit par nos partenaires privés et institutionnels.

En 2014, le Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée prolongera son action de modernisation du circuit Marcel Seery avec comme axes prioritaires le respect de la tranquillité publique et la protection de l'environnement. Cependant, les investissements seront moins importants que les années précédentes afin de constituer une réserve de trésorerie. Cette réserve s'avère indispensable pour anticiper les changements annoncés sur les règles de sécurité.

Il y a quelques semaines, la Fédération Française de Motocyclisme et la Fédération Internationale de Motocyclisme ont validé un calendrier d'épreuves de Championnats très chargé et concentré sur la période Mai-Juillet. Pour la première fois dans l'histoire du Side-Car Cross, 3



épreuves du Mondial se disputeront en France.

Aussi, pour 2014, la candidature du Groupe Sportif de Torcé-en-Vallée pour l'organisation d'une épreuve de Championnat de France n'a pas été retenue.

Cette décision de la FFM est motivée par une volonté de faire jouer l'alternance entre les clubs de l'hexagone. La confiance de la FFM et la reconnaissance de la qualité du travail réalisé par les bénévoles pour moderniser le circuit Marcel Seery restent intactes.

Nous vous donnons rendez-vous le Jeudi de l'Ascension 29 Mai 2014 pour un Moto-Cross et Side-Car-Cross avec la participation de nombreux compétiteurs qui évoluent dans le Championnat du Monde.

A Toutes et à Tous, Bonne Année 2014.

Le Comité Directeur  
du Groupe Sportif de Torcé-En-Vallée

Christian LETESSIER  
02 43 27 97 15

*L'Image de Soi*  
Coiffeur Visagiste

Masculin - Féminin  
Conseil Relooking

1, route de Francourt - 72110 TORCÉ-EN-VALLÉE  
02 43 23 66 45

## Le réseau routier communal

La commune de Torcé en Vallée dispose d'un réseau routier dans lequel on distingue deux sortes de voiries.

- La voirie communale appelée VC correspondant à l'ancien réseau du vicinal ordinaire.
  - C'est ainsi que la route de Bonnétable VO 5 bis est devenue VC 405

- La route de Prévelles VO 4 est devenue VC 404

- La route de Touque VO 6 est devenue VC 445.

Cette voirie est importante compte tenu de son trafic représentant une longueur totale de 7,100 Km.

Les chemins ruraux au nombre de 30, ont pour objet de desservir les terres agricoles et les exploitations s'y rapportant ainsi qu'à l'habitat diffus que l'on rencontre en rase campagne.

Ils représentent une longueur totale de 21,300 km répartie pour moitié en chaussée goudronnée et empierrée.

## Elections Municipales 2014 - Communes de plus de 1000 habitants

Les 23 et 30 mars, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus seront élus pour six ans et renouvelés intégralement. Ils seront élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires (alternance homme/femme) comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Les conseillers communautaires seront élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin et par un même vote.

Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. Les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devant en effet figurer sur le même bulletin de vote.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés. Les listes peuvent être modifiées dans leur composition pour comprendre des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, sous réserve que celles-ci ne se présentent pas au second tour et qu'elles aient obtenu au premier tour au moins 5 % des suffrages exprimés.

### La présentation des bulletins

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les bulletins de vote comporteront, sur leur partie gauche, précédé des termes "Liste des candidats au conseil municipal", le titre de la liste des candidats au mandat de conseiller municipal, ainsi que le nom de chaque candidat composant la liste dans l'ordre de présentation et, pour tout candidat ressortissant d'1 Etat membre de l'Union européenne autre que la France, l'indication de sanationalité .

Les bulletins de vote devront également comporter sur la partie droite

de la même page, précédée des termes "Liste des candidats au conseil communautaire", la liste des candidats au mandat de conseiller communautaire mentionnant, dans l'ordre de présentation, leurs noms.

Pour le premier tour, les déclarations de candidatures sont déposées en février 2014 à partir d'une date fixée par arrêté du préfet de département et jusqu'au jeudi 6 mars 2014 à 18 heures, aux heures d'ouverture du service chargé de recevoir les candidatures.

En cas de second tour, les déclarations de candidatures sont déposées à partir du lundi 24 mars 2014 et jusqu'au mardi 25 mars 2014 à 18 heures, dans les mêmes conditions

### Le vote

Dans toutes les communes, il y aura l'obligation pour tous les électeurs de présenter une pièce d'identité au moment du scrutin, quelle que soit la taille de leur commune (L'arrêté ministériel du 19 décembre 2007 fixe la liste des titres d'identité).

## INFOS GÉNÉRALES

### Comice cantonal de Fatines

La commune de Torcé-en-Vallée, a marqué sa forte représentation au comice cantonal de Fatines. En effet, nombre d'agriculteurs ou de

particuliers ont été présents, avec 9 exposants dans diverses disciplines, sans oublier le magnifique jardin présenté par les Aînés Ruraux. En

2014, Saint Corneille accueillera le prochain comice, Connerré en 2015 et Torcé-en-Vallée en 2016.

### Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Vive Parence

Le syndicat de la Région de Vive Parence, issu des fusions des deux syndicats, de Boëssé le Sec et de Vive Parence depuis le 1er janvier 2012, connaît déjà deux années d'existence. Le contrat d'affermage arrivé à terme a été renégocié. Suite aux négociations, Véolia Eau, a été attributaire du nouveau contrat d'affermage pour une durée de 8 années.

D'un montant moindre de 24.5%, la baisse a été entièrement répercutée sur le prix de l'eau, ainsi la facture pour 120 m<sup>3</sup> est passée de 213.26€ à 161.10€ HT soit 169.96€ TTC. Le prix à 1,42€ /m<sup>3</sup> demeure le prix le plus bas au niveau départemental.

A compter du 1er janvier 2014, selon l'arrêté préfectoral du Schéma de

Coopération Intercommunale, le SIAEP de la région de Vive Parence, composé de 16 communes va passer à 17, la commune de Bonnétable va intégrer le syndicat. Par ailleurs, le SMPEP des Brétellières étant supprimé, le SIAEP de la Région de Vive Parence sera désormais un syndicat de production et de distribution d'eau potable.

# Smirgeomes



### REPÉREZ VOTRE JOUR DE COLLECTE :

■ LUNDI  
■ MARDI  
■ MERCREDI

#### LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE !**

- Ne pas tasser dans le bac
- Ne pas poser de sac d'ordures ménagères en dehors du bac

**CE QU'IL FAUT FAIRE !**

- Placer le bac avec la poignée côté route
- Pour éviter que le sac ne reste coincé utiliser de préférence :
  - Bac 80 litres > sac 30 litres max
  - Bac 140 litres et + > sac 50 litres max

#### JE DÉPOSE DANS LE SAC JAUNE

**UNIQUEMENT DES EMBALLAGES**

**ATTENTION ! depuis 2012 les consignes de tri ont évolué**

- Les emballages métalliques
- Les cartonnets et briques alimentaires
- Tous les emballages ménagers en plastique (bouteilles et flacons, pots de rillettes, pots de yaourt, barquettes, sacs...)

**PAS BESOIN DE LES LAVER, IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER**

**LES OBJETS NE SONT PAS ACCEPTÉS DANS LE SAC JAUNE**

PENSEZ-Y : un emballage aplati prend 2 fois moins de place !

#### J'APPORTE AU CONTENEUR BLEU

- Les papiers
- Les journaux
- Les prospectus
- Les magazines
- Les catalogues
- Les enveloppes blanches (sans colle, sans fondrière)

#### J'APPORTE AU CONTENEUR VERT

- Les bouteilles
- Les bocaux
- Les pots
- Sans couvercle ni bouchon

### QUELQUES DONNÉES :

En 2012, le SMIRGEOMES a collecté des matériaux recyclables, et a donc permis d'économiser des matières premières, de l'eau et de l'énergie.

- 297,4 t d'emballages en acier, c'est 365 377 boules de pétanque
- 15,4 t d'emballages en aluminium, c'est 9 024 trottinettes
- 117,3 t de briques alimentaires, c'est 782 391 rouleaux de papier toilette
- 485,5 t de flaconnages plastiques transparents, c'est 351 988 couettes
- 447,5 t de cartonnets, c'est 1 845 938 boîtes à chaussures
- 3 607,7 t d'emballages en verre, c'est 7 712 461 bouteilles de 75 cl

11, rue Henri Maubert - 72120 SAINT-CALAIS  
Tél. : 02 43 35 86 05 • www.smirgeomes.fr

## REGLEMENTATION SUR LES DEPOTS SAUVAGES

Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) de la Sarthe 2010 (en vigueur) :

« Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritres de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. »

Article R635-8 du Code Pénal :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe<sup>1</sup> le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit (en l'occurrence un véhicule). »

<sup>1</sup> Contravention de 5<sup>e</sup> classe = 1 500 euros, montant qui peut être porté à 3 000 euros en cas de récidive (Article 131-13).

## REGLEMENTATION SUR LE BRULAGE DES ORDURES MENAGERES

Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) de la Sarthe 2010 (en vigueur) :

« Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. »

Article 7 du Décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du Code de la Santé Publique :

« Le fait de ne pas respecter les dispositions des arrêtés [...] du code de la santé publique [...] est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3<sup>e</sup> classe<sup>2</sup>. »

<sup>2</sup> Contravention de 3<sup>e</sup> classe = 450 euros (Article 131-13)

## 2014

### COLLECTE SACS JAUNES ET ORDURES MÉNAGÈRES

ASTUCE : je coche les semaines où j'ai sorti mon bac

		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
M	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
M	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
M	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
M	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
M	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
M	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
M	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
M	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
M	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
M	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
M	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
M	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
M	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
M	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
M	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

POUR CONNAÎTRE VOTRE JOUR DE COLLECTE, REPORTEZ-VOUS À LA CARTE AU DOS

ATTENTION ! PAS DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS  
Après un jour férié, la collecte est reportée au lendemain jusqu'au samedi  
Lundi férié : la collecte de la semaine sera reportée au lendemain jusqu'au samedi  
Jeudi férié : la collecte de jeudi est reportée au vendredi, celle du vendredi au samedi

## Horaires déchetterie

LOMBRON - Le Paturail - Tél. 02 43 20 93 23			
Hiver (1 <sup>er</sup> Oct./31 Mars)		Été (1 <sup>er</sup> Avril/30 sept.)	
Lundi	9h - 12h	Lundi	9h - 12h
Mardi	Fermée	Mardi	Fermée
Mercredi	14h - 17h	Mercredi	14h - 18h
Jeudi	Fermée	Jeudi	Fermée
Vendredi	14h - 17h	Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	Samedi	9h - 12h

SAVIGNÉ-L'EVÊQUE - PASSE-VITE - 02 43 27 88 16			
Hiver (1 <sup>er</sup> Oct./31 Mars)		Été (1 <sup>er</sup> Avril/30 sept.)	
Lundi	14h - 17h30	Lundi	14h - 18h30
Mardi	Fermée	Mardi	Fermée
Mercredi	9h-12h/14h-17h30	Mercredi	9h - 12h/14h - 18h30
Jeudi	Fermée	Jeudi	Fermée
Vendredi	9h-12h/14h-17h30	Vendredi	9h - 12h/14h - 18h30
Samedi	9h-12h/14h-17h30	Samedi	9h - 12h/14h - 18h

Arriver 15 minutes avant l'heure de fermeture, c'est prendre le risque de ne pas pouvoir accéder à la déchetterie en cas de forte affluence.

## Le Centre Social

L'association du centre social fondée en 1981 est depuis 2011 présidée par Madame Christine Marchand. Cette année encore le Centre Social va tout mettre en œuvre pour améliorer et développer son action pour les habitants du Canton de Montfort le Gesnois et de la Communauté de Communes du Bière et Gésnois.

### Quels sont les grands principes d'intervention du centre social ?

Le Centre Social cantonal a une vocation sociale globale. Vocation globale à entendre non pas dans le sens de la « réparation » et de « l'assistance » mais dans celui de « vivre ensemble ». En effet le centre social se veut un lieu de proximité ouvert à tous, sans discrimination, proposant un accueil convivial. Il met en œuvre des projets

et actions participatifs :

- Actions solidaires concernant toutes les générations
- Actions de développement culturel, éducatif...
- Actions de soutien auprès des personnes en difficulté, de lutte contre l'exclusion
- Action d'animation et de lien social

### Quelles sont les actions menées par le centre social ?

Le Centre Social du canton intervient sur le territoire communautaire

Le Centre Social c'est :

- Un suivi social lié au logement, une gestion de logements diffus et logements intermédiaires
- Un accueil petite enfance : gestion du Multi Accueil de Montfort, de

Connerré et de Lombron

- Une action en faveur de l'emploi : accueil des demandeurs d'emploi, mission locale, cyber base emploi
- Un chantier d'insertion pour les allocataires RSA socle
- Une action développement lien social : loisirs familiaux, départs en vacances, échanges de savoirs, actions de solidarité
- Un point information jeunesse
- Un centre local d'information et de coordination au service des personnes âgées et ou handicapées
- Une Epicerie Solidaire
- Un lieu d'animation pour tous.



## PERMANENCES DES SERVICES DU CENTRE SOCIAL DE MONTFORT LE GESNOIS

<p><b>MAISON DE L'EMPLOI</b> - Mme Valla Sur rendez-vous au 02.43.93.66.42 Lundi : 9h - 12h</p> <p><b>MISSION LOCALE</b> (moins de 26 ans) Mme Le Gall - Mme Girardin Du lundi au vendredi sur rendez-vous</p> <p><b>MULTI ACCUEIL</b> (Montfort) « Le Mille Pattes » Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 Réservations au 02.43.89.87.96</p> <p><b>HALTE GARDERIE</b> (Connerré) « La Maison des Lutins » Du Lundi au vendredi : de 7h30 à 18h30 Réservations au 02.43.82.53.37</p> <p><b>MULTI ACCUEIL</b> (Lombron) « Les Queniaux » Du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 Réservations au 02.43.89.47.44</p> <p><b>RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS (RAMPE)</b> Permanences et Accueil sur rendez-vous mardi-mercredi-jeudi de 13h45 à 17h00</p> <p><b>M.S.A.</b> - Mme Montécot - Sur rendez-vous <b>R.S.A.</b> - Melle Choplin Sur rendez-vous au 02.43.89.50.29</p>	<p><b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> - Mr Boulay 1<sup>er</sup> Mardi et 3<sup>ème</sup> Jeudi de 9h à 12h rendez-vous au 02.43.76.70.25</p> <p><b>LIEUX D'ECOUTE</b> - Les Intervalles de l'écoute Mardi 9h-12h - Samedi 9h-12h (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois) A l'Epicerie Sociale &amp; Solidaire</p> <p><b>PSYCHOLOGUE</b> - Mme Candice TEP Sur rendez-vous au 06.66.59.30.28</p> <p><b>ALCOOL ECOUTE</b> 2<sup>e</sup> mardi du mois - 20h30 - Salle rue Thoury</p> <p><b>CLIC</b> (pour personnes âgées ou handicapées) Mme Pissot Lundi - Mardi - Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h Mercredi - Vendredi : 9h - 12h</p> <p><b>P.M.I. PESEE</b> - Mme Montarou Jeudi de 14h30 à 16h30</p> <p><b>ASSISTANTE SOCIALE</b> - Mme Marquentin (communes de Montfort et Lombron) Jeudi : 9h - 12h</p> <p><b>HABITER MIEUX</b> Amélioration du logement - Economie d'Energie 4<sup>e</sup> Mardi de 11h à 12h</p>	<p><b>CYBER BASE EMPLOI</b> Présence des animateurs des cyber base de la Communauté de Communes le jeudi et vendredi de 9h à 12h Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h Vendredi : 9h - 12h</p> <p><b>EPICERIE SOCIALE &amp; SOLIDAIRE</b> Mardi 9h00-12h00 - Jeudi 14h00-18h00 Samedi 9h00-12h00</p> <p><b>FAMILLES RURALES</b> - Mme Cissé Vendredi 10h - 12h</p> <p><b>CIDFF</b> (permanence juridique) - Mme Causy 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous au 02.43.76.70.25</p> <p><b>SHIATSU</b> - Mme Landry Sur rendez-vous au 06.82.90.77.20</p> <p><b>HYPNOSE ERICKSONIENNE</b> Mr Léger - Sur rendez-vous au 06.25.66.37.71</p> <p><b>WEIGHT WATCHERS</b> Mardi de 17h30 à 20h30 - Salle rue Thoury</p>
---	---	--

## Informations utiles

### Mairie de Torcé-en-Vallée

2, rue de la Poste  
Tel: 02 43 29 37 15 - Fax: 02 43 29 50 25  
E-mail: mairie.torce.72@wanadoo.fr  
Horaires d'ouverture de la mairie :  
Lundi, jeudi, vendredi 9h00 à 12h00  
et de 16h00 à 18h00  
Mercredi 9h00 à 12h00

### Personnel communal

*Secrétariat Général:* Annick Guesle  
*Service administratif:* Aurélie Poupard  
*Accueil:* Morgane Hardouin  
*Service accueil de Loisirs:*  
02 43 24 21 95 - 06 78 19 90 84  
*Direction des accueils de Loisirs:*  
Philippe Pillon  
*Animation:* Karelle Guillet.  
*Groupe scolaire Marie Pape-Carpantier:*  
02 43 23 98 67  
*Atsem:* Laurence Allichon  
Laura Pelé  
*Service Technique:* 06 78 19 82 40  
*Voierie:* Daniel Houlbert  
Romuald Lardeux  
Julien Panetier  
*Restaurant scolaire:* 02 43 27 40 23  
Maryvonne Couasnard  
Jocelyne Côme.  
*Entretien des locaux communaux:*  
Jocelyne Côme  
Karine Fillette

### Divers

Le Centre communal d'action social (CCAS), géré par la mairie de Torcé-en-Vallée offre un « livret A » de la Poste à chaque naissance et propose une aide (soumise à condition) pour les scolaires partant en voyage à l'étranger.

### Les Règles du bon usage de la Mairie

La mairie est la maison commune de tous les habitants. C'est un lieu d'information sur les usages locaux, la vie associative ainsi qu'une source de renseignements sur les différents organismes sociaux ou administratifs dont vous pouvez avoir besoin.

Certains documents peuvent être obtenus ou modifiés à la Mairie (carte grise, permis de conduite, carte d'identité). Il est nécessaire de prendre contact avec le personnel de Mairie pour inscrire vos enfants à l'école, ou vous inscrire sur les listes électorales.

Nous conseillons ainsi aux nouveaux habitants de Torcé-en-Vallée, à qui nous souhaitons la bienvenue, de se faire connaître auprès des services de la Mairie.

### Bibliothèque municipale

Mercredi de 14 h 30 à 17 h 00  
Samedi de 10 h 00 à 12 h 00  
Dimanche de 10, h 00 à 12 h 00.  
Nous rappelons -que l'accès à la bibliothèque ainsi que le retrait des livres, BD et périodiques sont gratuits. Une consultation internet est possible le mercredi et, le samedi.

### Agence Postale communale

02 43 29 50 38  
*Accueil du guichet:* Maryline Morin  
vous accueille tous les jours du lundi au samedi (sauf le mercredi) de 9 h à 11 h30.  
A votre service à la distribution :  
Marie-Noëlle Briant et Christian Frostin.

Départ du courrier du lundi au samedi : 12h00.

### Recensement militaire

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.  
**QUAND?** À la date anniversaire et pendant les trois mois qui suivent (aucune inscription ne pourra être autorisée avant cette date).

**OU ?** À La Mairie de votre domicile muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

**POURQUOI ?** Cette démarche est indispensable pour vos inscriptions aux examens, concours, permis de conduire...

En cas de perte, aucune duplication des attestations de recensement n'est autorisée en mairie.

*Renseignements en Mairie* au 02 43 29 37 15 & Standard National d'Information : 03 44 38 36 36.

### Téléphones utiles

*Pompier:* 18 - *SAMU:* 15  
*Gendarmerie Savigné-L'Évêque:*  
02 43 27 50 11  
*Police:* 17  
*Centre hospitalier:* 02 43 43 43 43  
*Centre anti poison d'Angers:*  
02 41 48 21 21  
*Enfance maltraitée:* 119  
*Garda-Pharm* (pour connaître la pharmacie de garde): 02 43 54 26 45  
*EDF dépannage:* 08 10 33 30 72  
*Eau: Veolia:* 08 11 90 29 02  
*Assainissement: Veolia:* 08 11 90 29 02

## Le Perche Sarthois



Le Pays du Perche Sarthois se lance dans le concours régional « Familles à énergie positive ». L'objectif est de lutter contre le changement climatique mais aussi d'économiser

de l'argent, grâce à un concours d'économie d'énergie. Les familles volontaires constituent une équipe, animée par un capitaine, pour représenter leur village, leur quartier, leur association ou leur entreprise. Les équipes doivent réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8% à la maison : chauffage, eau chaude, équipements domestique (électroménager, ...), uniquement par des changements de comportements et par des petits gestes.

Le concours se base sur le progrès global de toute l'équipe: peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !



Les familles intéressées peuvent dès à présent s'inscrire, et ce jusqu'au 15 novembre. Parlez-en autour de vous !

Le concours se déroulera entre le 1er décembre 2013 et le 30 avril 2014.

Inscrivez-vous rapidement le recrutement a commencé !

Par téléphone, en contactant l'Espace info Energie de la Sarthe, qui anime le concours : 02 43 28 47 93.

## Livraison à domicile

Pour plus de renseignements :

Si vous voulez faire appel à Sarth'72 ou obtenir plus de renseignements sur les services, les prix, vous pouvez contacter :

10, rue Victor-Croyeau - 72250 PARIGNÉ L'EVÊQUE

Secrétariat : 02 43 75 28 47 tous les jours de 9 h à 12 h ou sur répondeur



## Épicerie sociale et solidaire : « Le Panier »

L'épicerie, portée par le Centre Social Rural de Montfort le Gesnois, est ouverte depuis début septembre 2013 trois demi-journées par semaine. A la place d'une ancienne boucherie, à deux pas du Centre Social.

L'épicerie est sociale dans la mesure où elle est accessible aux personnes ayant un reste à vivre (ressources moins charges) inférieur ou égal à 7€ par jour et par personne. Elle est également solidaire puisqu'elle ouvre ses rayons de produits locaux à tous sans exception.

Après inscription les publics prépayent une carte qui sert à faire les achats à l'épicerie. Les familles aidées ont accès à des produits à hau-

teur de 10 à 30 % des prix magasin. Les solidaires ont accès au rayon solidaire et payent 100 % des prix magasin. Ce système sans circulation d'argent s'appelle « le cagnottage ». Le Panier propose des produits secs, des produits frais, des produits ménagers, d'hygiène et pour bébé.

Pour les aidés les économies faites, permettent de rembourser des dettes, de se soigner ou de payer une facture.

Dés le début d'année, au sein même de l'épicerie ou au Centre Social, divers ateliers collectifs seront mis sur pieds, tels que des ateliers cuisine, gestion du budget ou encore estime de soi.

Le projet n'aurait pu voir le jour sans l'aide précieuse des partenaires.

Le Panier est ouvert le mardi matin de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

**Pour toutes infos contacter le centre social au 02.43.76.70.25**



**Vous êtes en désaccord avec une personne ... Mais un procès vous paraît disproportionné ...**

### FAITES APPEL AU CONCILIEUR DE JUSTICE

#### Qui sont les Conciliateurs de Justice ?

Ils sont nommés par le Premier Président de la Cour d'Appel.

Ils ont pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui leurs sont soumis. (Le Conciliateur a une simple mission de conciliation: il n'a ni le rôle, ni les pouvoirs d'un Juge ou d'un Tribunal)

Ils sont bénévoles.

Ils assurent toutes les garanties de discrétion et d'impartialité.

#### Quels peuvent-être les conflits?

Conflit de voisinage, conflit entre propriétaire et locataire, conflit lié à la consommation et au crédit, problème de copropriété, difficulté de remboursement de dette ou de recouvrement de créance, contestation de factures, etc ...

Pour les communes qui dépendent du Canton de MONTFORT LE GESNOIS, notez le lieu et les jours de permanence de votre conciliateur M. Yves BOULAY.

**CENTRE SOCIAL** de Montfort le Gesnois (place Jacques Moreau)

Les 1<sup>er</sup> MARDI et 3<sup>e</sup> JEUDI de chaque mois de 9 h à 12 h

Rendez-vous auprès du **CENTRE SOCIAL** téléphone : 02 43 76 70 25

(pour vous assurer de la permanence du conciliateur, téléphonez au Centre Social de Montfort le Gesnois)



### Service à la personne à domicile

*Besoin d'aide*

**Familles Rurales s'occupe de tout**

Contact : **Mme Cissé**

Responsable de Secteur Familles Rurales du canton de Montfort Le Gesnois Nord (Centre social de Montfort le Gesnois 02.43.76.70.25 les vendredis de 10h à 12h)



### Tarifs de location de la salle Cérés

(Réservation en mairie)

2, rue de la Poste - 72110 Torcé en Vallée - Tél. 02 43 29 37 15  
Fax 02 43 29 50 25 - email : mairie.torce.72@wanadoo.fr

au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	résidents de la commune	associations de la commune	non résidents de la commune
<b>Grande salle</b>			
1/2 journée		20 €	
1 jour semaine	163 €		214 €
1 jour week-end	275 €	87 €	332 €
2 jours samedi-dimanche	377 €	173 €	536 €
vend. 14h + sam. + dim. lun. 9h	428 €	260 €	612 €
Réveillon de St-Sylvestre	1 500 €	1 500 €	1 500 €
<b>Petite salle de réunion</b>			
1/2 journée	43 €	10 €	54 €
1 jour semaine	87 €	21 €	107 €
1 jour week-end et jour férié	128 €	43 €	194 €
avec cuisine à ajouter	+ 41 €	+ 41 €	+ 41 €
Réveillon de St-Sylvestre	1 500 €	1 500 €	1 500 €
<b>Pour les Associations non-résidentes de la commune</b>			
<b>Grande salle</b>		<b>Petite salle de réunion</b>	
Vendredi 14 h + sam. + dim.	612 €	1 jour week-end et jour férié	194 €
Réveillon de St-Sylvestre	1 500 €	Avec cuisine à ajouter	+ 41 €
Sonorisation de la salle	70 €	Caution	400 €

# Calendrier des Fêtes

## 2014-2015

		SATEURS	LIEUX
9 janvier	Assemblée Générale	Aînés Ruraux	Salle Cérés
19 janvier	Loto	Comité des Fêtes	Salle Cérés
25 janvier	Assemblée Générale	GST	Salle Cérés
31 janvier			
01.02 février	Concours de Belote	Amicale des Sapeur Pompiers	Salle Cérés
5 février	Concours de Belote	Aînés Ruraux	Salle Cérés
9 février	Loto	La vallée des enfants	Salle Cérés
8 mars	Soirée couscous	AFN	Salle Cérés
22 mars	Spectacle enfants	Torcé Loisir	Salle Cérés
5 avril	Concours de la chanson	Comité des Fêtes	Salle Cérés
18 mai	VTT	Comité des Fêtes	Terrain moto
24 mai	Soirée Karaoké	Torcé Loisir	Salle Cérés
29 mai	Moto-cross	GST	Circuit Marcel Seery
11 juin	Concours de Boules	Aînés ruraux	Terrain de sport
21 juin	Fête de l'École	La vallée des enfants	Stade
6 juillet	Bric à Brac	Torcé Loisirs	Village
13 juillet	Retraite aux flambeaux	Comité des Fêtes + Mairie	Bourg
14 juillet	Méchoui	Comité des Fêtes + Mairie	Salle Cérés
29 juillet	Randonnée Pique-nique Cantonnal	Aînés ruraux	Salle Cérés
14 septembre	Course cycliste	Commune + CDF + Patriotes	Bourg
23 septembre	Challenge de boules	Aînés ruraux	Terrain de sport
28 septembre	Loto	Comité des Fêtes	Salle Cérés
8 octobre	Concours Belote	Aînés Ruraux	Salle Cérés
11 octobre	Choucroute	Comité des Fêtes	Salle Cérés
17 octobre	Assemblée Générale	Torcé Loisirs	Salle Cérés
6 novembre	Repas du club	Aînés Ruraux	Salle Cérés
7.8.9 novembre	Concours Belote	Comité des Fêtes	Salle Cérés
21 novembre	Assemblée Générale	Comité des Fêtes	Salle Cérés
28 novembre	Soirée Caribou	La vallée des enfants	Groupe scolaire
4 décembre	Bûche de Noël du club	Aînés ruraux	Salle Cérés
7 décembre	Marché de Noël	Torcé Loisirs	Salle Cérés
14 décembre	Arrivée du Père-Noël	Comité des Fêtes	Salle Cérés
18 Janvier 2015	Loto	Comité des Fêtes	Salle Cérés
24 Janvier 2015	Assemblée Générale	GST	Salle Cérés
30.31 Janvier 01 février 2015	Concours de Belote	Amicale des Sapeurs Pompiers	Salle Cérés

